

P n, deux ans !

Mars 2021

Ce n'est pas une rediffusion du tract du même nom distribué en décembre 2004 car ce n'est pas le même anniversaire.

Voici en effet deux ans, le dimanche 03 mars 2019, que nous apprenions par la presse britannique, l'intention du groupe Rolls-Royce de céder la partie Nucléaire Civil de ses activités.

Nous n'allons pas revenir sur « l'indélicatesse », vis-à-vis des salariés, de telles méthodes, à fortiori de la part d'un groupe « de classe mondiale » qui vise l'excellence en permanence. Ni sur les mois d'atermoiements suite à nos demandes pressantes d'informations ; nous avons vécu tout cela ensemble au travers des nombreuses communications que nous avons faites.

D'ailleurs, si on fait, froidement, le bilan de ce que nous avons appris depuis deux ans, à part l'identité du probable repreneur, il n'y a pas grand-chose de factuel. Si ce n'est des théories et des paroles apaisantes.

La seule information précise que nous détenons c'est la date de signature de la vente, elle devrait intervenir fin septembre 2021 (source : direction lors du CSE du 25 février 2021).

Mise à part l'incertitude quant aux intentions précises de Framatome, à l'égard des salariés et de l'activité, il est vrai que notre principal client devrait avoir besoin de nous !

En effet, on a pu le voir dans la presse et cela a été confirmé lors du CSE de février, EDF prévoit de maintenir un niveau d'investissement d'environ 4,2 Milliards d'euros par an entre 2020 et 2030.

Avec le double objectif suivant : amener les tranches 900 MW au même niveau de sûreté que l'EPR et prolonger la durée de vie des réacteurs jusqu'à 60 ans, contre 40 ans actuellement.

Donc on le voit, les perspectives sont là.

Pour revenir à des considérations sociales et collectives qui sont plus à notre portée et qui sont de notre responsabilité, nous les salariés, nous allons avoir du pain sur la planche.

Stéphane Bern, en charge de la sauvegarde du patrimoine français dans toute sa diversité, déclare « notre patrimoine est fragile ». La diversité en question ne s'étendant pas jusqu'à nous, il est de notre devoir de prendre en charge la défense et le maintien du nôtre.

Car nous détenons bien, nous aussi, un patrimoine social. Il est constitué des conquies sociaux de nos prédécesseurs chez Merlin Gerin puis chez Schneider Electric, car rien n'arrive seul, nous le savons bien. Puis, en toute humilité, depuis 18 ans, les élus de la CGT ainsi que les autres organisations syndicales, veillent à notre bien commun, notre convention d'entreprise, comme le lait sur le feu.

Nous l'avons vu ces dernières années la direction tente régulièrement de rogner sur notre convention. Systématiquement nous avons eu à cœur de ne rien laissé passer (exemple avec le dernier accord Covid où nous avons récupéré la ½ compensée).

Ce n'est pas à vous qui, pour une grande part, avez connu une multitude d'entreprises, que nous allons apprendre la valeur de notre convention d'entreprise.

Car celle-ci devra être renégociée. Si la vente est signée fin septembre 2021, ces négociations devraient débuter début 2022.

Il nous faudra être unis et déterminés car, nous le vivons tous, depuis de nombreuses années, quand on touche au social c'est pour le diminuer ou le détruire, pas pour le faire fructifier !

Retrouvez-nous sur notre site internet : <http://rollsroyce.reference-syndicale.fr/> ou flashez ce QR code :

et pour rester informé, pensez à vous abonner.

